

Greffé
du Tribunal de Commerce de
PROVINS
GREFFE DU TRIBUNAL
BP 90
77483 PROVINS CEDEX

**CERTIFICAT
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE**

Concernant :

! SA CORBEIL PREDAL
! 77480 ST SAUVEUR LES BRAY
!
!
!
!

Dépôt effectué par :

! SA S.A. MONDIAL AUDIT
! 17, RUE MAXIMILIEN MICHELIN
! 77160 PROVINS
!
!
!

Numéro RCS : PROVINS-B 775 737 067

<5258/1998B00065>

=====

! Pièces déposées le 03/08/2005

Numéro : 2005381

=====

! Procès-verbal d'Assemblée Ordinaire du 20/06/2005
! EXTRAIT DU PV DE L'AGO DU 20.06.2005 CONTENANT
! CHANGEMENT DE COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRE
! ET SUPPLEANT
=====

pl Le Greffier,

Toute reproduction du présent extrait, même certifiée conforme, est sans valeur.

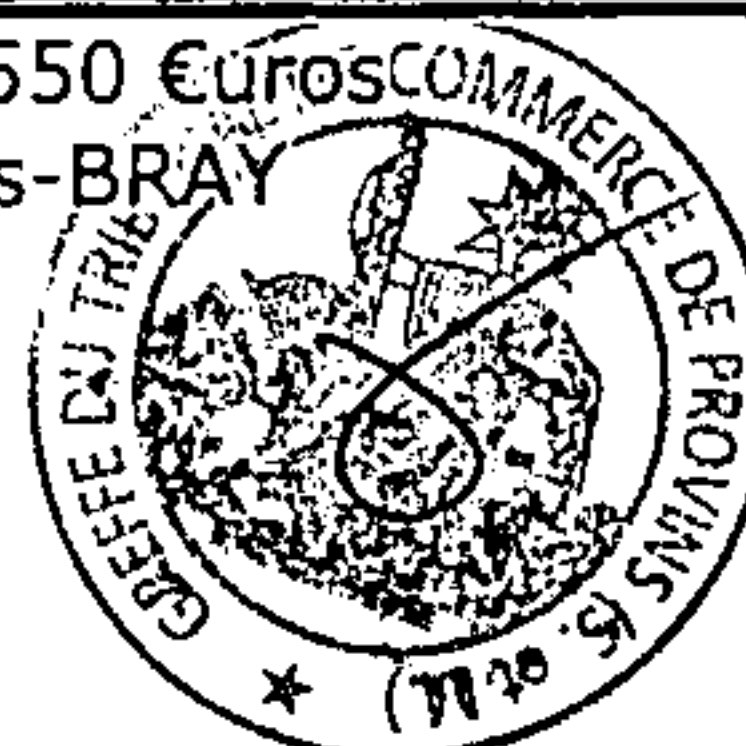
**LE SCEAU CI-DESSUS DE COULEUR ROUGE SIGNIFIE QUE VOUS
ÊTES EN PRÉSENCE D'UN ORIGINAL ÉMANANT DU GREFFE**

- 3 AOUT 2005

CORBEIL PREDAL

Société Anonyme au capital de 110 550 Euros
Siège Social : SAINT-SAUVEUR-lès-BRAY
77480 BRAY S/SEINE

775 737 067 R.C.S. PROVINS



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 JUIN 2005

SIXIEME RESOLUTION

.....

L'assemblée générale, ayant pris acte de la démission de Monsieur Bernard TIMMERMAN, commissaire aux comptes titulaire, et de Monsieur Didier FLORENT, commissaire aux comptes suppléant, décide de nommer :

Commissaire aux comptes titulaire :

- * la SARL A.C.T. AUDIT, ayant son siège social à SAINGHIN EN MELANTOIS (59262), 194, rue du Maréchal Leclerc, représentée par Monsieur Didier FLORENT ;

Commissaire aux comptes suppléant :

- * Monsieur Jean-Luc THERY, domicilié à SAINGHIN EN MELANTOIS (59262), 194, rue du Maréchal Leclerc,

pour la durée du mandat restant à courir de leurs prédécesseurs, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice qui sera clos en 2009.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer les formalités prescrites par la loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

.....

Pour extrait certifié conforme
Le Président Directeur Général
Arnaud CHARLE

